

Intégrer une pépinière pour développer mon affaire

Après 15 ans de salariat, j'ai créé une entreprise de relations presse. J'ai intégré la pépinière CAPNORD au mois de mai dernier. **Etre chef d'entreprise ne s'improvise pas !** J'ai donc choisi d'être accompagné par la CCI de Lyon dans le cadre du pack création.

En amont de la création d'entreprise, j'ai pu valider avec le collaborateur de la CCI Lyon **chaque étape de la création** : étude de secteur, étude de marché, étude de concurrence, business plan, transmission du dossier aux partenaires financiers, dépôt au CFE, choix des locaux....

Les **modules de formations** de 2j, éligibles au DIF, m'ont permis une mise à niveau dans les domaines de compta -gestion et des techniques commerciales.

Au final, cet accompagnement m'a permis de bétonner ma démarche, garder ma motivation, et éviter une certaine solitude. Et c'est donc naturellement que le choix de la pépinière s'est imposé. Et ce pour plusieurs raisons :

La 1^{ère}, c'est **d'être avec des créateurs d'entreprise**, qui ont osé, eux aussi, qui à un moment se sont dit « j'ai une idée, je vais jusqu'au bout... ». J'ai besoin de cette émulation qui me motive et me fait avancer. J'ai besoin « d'échanger sur les pratiques » parce qu'on s'enrichi mutuellement de nos succès et de nos échecs.

La 2^{ème}, c'est **d'être accompagné dans la durée**. Les rendez-vous mensuels avec l'expert de la CCI de Lyon permettent de faire le point sur la trésorerie, le nombre de prospects, le nombre de devis signés...

Ces moments d'échanges permettent aussi de confier nos difficultés et nos réussites, de nous présenter les modules du réseau LVE, CCI... et, je l'espère, de passer le cap fatidique des 3 ans! Par ailleurs et sans avoir à payer, les formations et les permanences mensuelles avec des experts de l'INPI et les avocats sont **des plus !**

La 3^{ème}, c'est **d'être aidé au démarrage**. Au démarrage, on a plein de chose à penser et à faire donc il faut **optimiser son temps** et son argent. J'avais besoin d'un local professionnel hors du domicile familial. J'ai maintenant un bureau de 15 m², à 30 min du centre-ville de Lyon, à un loyer très incitatif !

Une seule chose à penser : le loyer. Pas de souci avec l'électricité, le chauffage, l'eau, les impôts...

Une seule contrainte : meubler le bureau !

A cela s'ajoute un espace commun pour les réunions, une photocopieuse avec un compteur perso, un fax, un espace pause déjeuner, une disponibilité permanente du Directeur et du collaborateur de la CCI de Lyon qui est là physiquement 2j par semaine.

En intégrant la pépinière, on met une bonne partie des chances de son côté.

Merci au Grand Lyon, à la Ville de Rillieux, à la CCI de Lyon à CAP Service qui m'ont permis de **mettre le pied à l'étrier !**